Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260626-20260623_095-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 23 Juin 2026

Délibération n°2026-095	Classification 7.1 Décisions budgétaires
TARIFS DU PORT 2026	

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix sept juin deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, au Patronage Laïque, Rue Jules Ferry, à Pont l'Abbé.

Présidence : Stéphane LE DOARÉ
Secrétaire : Valérie DRÉAU
Rapporteur : Marc DEFACQ

Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 25
Nombre de Votants (liste en annexe) : 29

EXPOSE :

Concernant le port de plaisance, après avis du conseil portuaire du 10 juin 2026, il est proposé de maintenir les tarifs des bateaux annuels et modifier les tarifs des bateaux de passage du port en :

- Augmentant tous les tarifs « visiteur » pour y inclure la taxe de séjour de 0.22€/nuitée/adultes (visiteurs)
- Créant un nouveau tarif pour « occupation illégale »

TARIFS BATEAUX ANNUELS

Taille des bateaux	Mouillage perso	Mouillage à quai	Chaînes avec pendeur
moins de 4,99 m	71,91 €	135,69 €	121,37 €
de 5 à 5,99 m	72,26 €	184,70 €	154,05 €
de 6 à 6,99 m	98,10 €	185,61 €	154,81 €
de 7 à 7,99 m	98,58 €	245,23 €	194,92 €
de 8 à 8,99 m	130,78 €	246,43 €	195,88 €
de 9 à 9,99 m	131,43 €	612,98 €	440,10 €
de 10 à 10,99 m	326,96 €	673,08 €	483,25 €
de 11 à 11,99m	328,53 €	685,09 €	491,88 €
de 12 à 12,50 m	330,14 €	697,11 €	500,51 €

TARIFS BATEAUX DE PASSAGE

Taille des bateaux	**Visiteur/nuitée**	**Visiteur/semaine**	**Visiteur/mois**
Inférieur à 7 m	16,00 €	71,00 €	127,00 €
de 7 à 9 m	18,00 €	80,00 €	211,00 €
de 9 à 10 m	21,00 €	102,00 €	375,00 €
de 10 à 11 m	24,00 €	122,00 €	407,00 €
de 11 à 12,50 m	26,00 €	152,00 €	487,00 €

Tarif TTC € incluant la Taxe de séjour de 0,22€ / adulte / nuitée

	Annexe
Bateau hors d'état de naviguer	15€/jour
Tarif occupation illégale + Frais de dossier	Tarif nuitée (par jour d'occupation) emplacement majoré multiplié par 3 + 50€ frais de dossier

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260626-20260623_095-DE

Vu l'avis favorable de la commission municipale « Finances – Prospectives et Ressources Humaines » du 15 juin 2026,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ,

- **ADOPTE** les nouveaux tarifs à compter du 1er juillet 2026.

Fait à Pont l'Abbé le 24 Juin 2026.

Délibération certifiée exécutoire par LE MAIRE,



Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260626-20260623_095-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Juin 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
MOTREFF Laurent	X		
DRÉAU Valérie	X		
HIRIART Yann	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
DURAND David	X		
GUEGUEN Viviane	X		
TANGUY Jacques		X	A donné procuration à Annie BRAULT
FOLGOAS Victoire	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
BRAULT Annie	X		
ROZEN Adèle	X		
TINCQ Alain	X		
RICHARD Jean-Luc	X		
DEFACQ Marc	X		
GOYAT Ségolène	X		
LECOMTE Gaëtan	X		
COSSEC Sophie		X	A donné procuration à Marie-Pierre LAGADIC
LE BEC Anthony	X		
LE GOFF Aurélie		X	A donné procuration à Laurent MOTREFF
MARC Hélène	X		
ROBERDEL Alosia	X		
FURIC Jean-Baptiste	X		
DURAND Lou		X	A donné procuration à Alosia ROBERDEL
COOPER Laurent	X		
CANEVET Yves	X		
GALIANA Olivier	X		
RIBEIRO Christel	X		
DE RECHNIEWSKI Pauline	X		

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 25
Nombre de Pouvoirs : 4

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Aurélie Larnicol, assistante de direction